

<p>1^{er} Conseil</p> <p>des Enfants</p> <p>Vendredi 7 octobre 2016</p>	<p style="text-align: center;">Ordre du jour</p> <p>1. Accueil des délégués, félicitations</p> <p>2. Signature du contrat du délégué</p> <p>3. Préparation du 2^{ème} conseil</p>	<p style="text-align: center;">Classe</p>
---	--	---

Voici la nouvelle équipe des délégués du Conseil des Enfants :

<p>CM2 1 : Yascine</p> <p>CP 3 : Mohamed</p> <p>CM1 5 : Yanis</p> <p>CP 8 : Mohammed-Yassin</p> <p>CE1 9 : Kinza</p> <p>CP 10 : Soufiene</p>	<p>CM2 14 : Imane</p> <p>CE1-CE2 16 : Inès et Sarah</p> <p>CE1 17 : Yousra</p> <p>CE1 18 : Yassine</p> <p>CM1 19 : Esma</p> <p>CM1 20 : Esin</p> <p>CM2 21 : Youssef</p> <p>CE2 22 : Sofia</p>
--	--

1. Accueil des délégués, félicitations

Chacun a écrit son prénom sur un carton et s'est présenté. Nous avons parlé un peu du rôle du Conseil, des règles à respecter.

Chaque délégué a rappelé le nombre de voix qu'il avait obtenu pour devenir délégué.

2. Signature du contrat du délégué

Les délégués ont rempli et signé le contrat du délégué. Ainsi, ils se sont engagés à :

- être à l'heure
- ne pas oublier leur cahier
- respecter la parole des camarades de leur classe et celle des autres délégués
- venir à chaque réunion

Pour être à l'heure, les délégués (et seulement eux dans l'école), sont autorisés à descendre avant la récréation pour déposer leur cartable dans la salle du Conseil, la classe 7. Après la récré, ils remontent seuls. Ils doivent arriver entre 14h45 et 15h00. Après, la porte du Conseil restera fermée...

Au Conseil, on lève le doigt pour parler. Autour de la grande table, les grands délégués sont placés à côté des plus petits pour les aider à prendre la parole, à comprendre, à lire et à écrire.

A chaque Conseil, tout le monde parle (on fait un tour de table). Quand un délégué parle, c'est pour rapporter ce que dit ses camarades de classe. On s'organise pour que les idées soient faciles à réaliser. Tout ce qui se dit au Conseil se retrouve dans le compte-rendu.

3. Préparation du 2^{ème} conseil

• Chaque année, le Conseil des Enfants propose aux classes de relire « la Charte du bon écolier ». Cette Charte a été écrite par les élèves en 1996. Elle permet de mieux vivre ensemble dans l'école. Tous les élèves de la classe doivent la lire et la signer. Si vous pensez que certains points peuvent être changés, notez-le. Nous en reparlerons au prochain Conseil.

Compte rendu allégé pour les CP et les CE1

- Les délégués ont signé leur contrat. Ils font partie de la grande famille du Conseil pour une année.
- En classe, je dois lire la Charte avec mes camarades. Je dois la signer.
 - Pour le prochain Conseil je dois ramener
 - ma fiche de présentation
 - L'autorisation de mes parents
 - La Charte signée par les élèves de ma classe.
 - Une très bonne idée pour améliorer la vie à l'école.

Prochain conseil ...

Vendredi 4 novembre

- Nous prendrons une belle photo de toute l'équipe.
- Nous écrirons avec les ordinateurs le portrait de chaque délégué.
- Nous noterons toutes les bonnes idées pour améliorer la vie à l'école.

